

### ■ SAINT-VALÉRIEN

## L'éclairage public rénové dans des hameaux

Lors du conseil municipal de Saint-Valérien jeudi, les élus ont repris le dossier concernant les travaux de rénovation de l'éclairage public des hameaux des Martinières, de l'Oasis, de Fontaine, de l'accès au tennis et de la rue de Drebach.

« Nous avons adopté une première convention le 30 août dernier avec le SDEY (syndicat départemental de l'électricité de l'Yonne) mais nous avons décidé de la reporter à 2019. Nous vous propo-

sons ce soir d'adopter la nouvelle, actualisée, pour un montant de 38.519,29 € pour l'installation de cinquante et une lanternes. La part du SDEY est de 19.259,64 € », a déclaré le maire Jérôme Cordier.

**Assainissement.** « Compte tenu de l'état de notre réseau, nous vous proposons de faire réaliser une étude de schéma directeur d'assainissement. Pour cela nous avons fait appel à l'Agence technique départementale (ATD) pour son assistance administra-

tive et technique. Le montant de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élève à 5.913,60 €. Nous pouvons bénéficier de subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, à hauteur de 80 %.

**Accessibilité.** Concernant les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public. « Nous avons fait une première programmation qui a été différée. Afin de l'inscrire au budget primitif 2019, je vous demande d'approuver l'estimation

de l'architecte, à savoir, un montant de 63.603 € pour les travaux de mise en accessibilité du foyer, de l'école élémentaire, de l'école maternelle et de la boucherie et m'autoriser aussi à engager la consultation des entreprises ».

**Transmission électronique.** Les élus ont donné leur accord à l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de la légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État. ■